



# IRIS

Langue des Signes Française



## “OBJECTIF : OPTION FACULTATIVE LSF AU BACCALAURÉAT”

*Formation pour les lycéens entendants dispensée sur 3 ans durant les vacances scolaires*

*Créée par IRIS en fonction du programme du B.O. (Bulletin Officiel) de l'Education Nationale et en conformité avec le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)*

### La LSF au BAC

De plus en plus d'élèves choisissent comme option facultative la Langue des Signes Française au baccalauréat. Pour la session 2014, ils étaient plus de 1 300 contre 188 en 2008 année d'ouverture de l'épreuve. Pendant l'examen, l'élève et le professeur échangent pendant 20 minutes. L'épreuve est destinée aux initiés, il est donc conseillé à l'élève de choisir un bon établissement pour se préparer. Un niveau A2 est nécessaire pour valider l'option LSF au baccalauréat.

### Quels objectifs ?

- Découvrir la culture sourde et sa langue
- Acquérir les compétences nécessaires pour décrire, raconter, parler de soi et de son environnement quotidien en LSF
- Acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour communiquer en LSF
- Valider un niveau A2

### Apprendre la LSF

La formation proposée par IRIS comprend 270 heures réparties sur 3 années d'enseignement de la LSF dont 30 heures consacrées à la préparation de l'épreuve dans des conditions d'examen. Les sessions annuelles seront dispensées durant les vacances scolaires en octobre, février et avril en fonction du calendrier des vacances scolaires. Le programme pédagogique élaboré par IRIS en conformité avec le CECRL est adapté à chaque niveau scolaire : classes de 2<sup>nde</sup> la 1<sup>ère</sup> année d'apprentissage, classes de 1<sup>ère</sup> la 2<sup>ème</sup> année et enfin classes de terminale l'année du baccalauréat.

Chaque module possède un programme adapté afin de permettre à chaque élève stagiaire de progresser à un rythme peu fastidieux mais organisé s'appuyant sur une méthodologie diversifiée et sur des supports pédagogiques variés.

## Programme « OBJECTIF OPTION FACULTATIVE BAC LSF »

### 1<sup>ère</sup> année

Classes de 2<sup>nde</sup> :

Modules A1.1 à A1.3  
(90 h) :

Oct.17 – Fév.18 –  
Avr.18\*

#### Acquérir les premières bases :

- Découvrir la langue des sourds, la culture sourde
- Jeux visuels, mime, descriptions d'images
- Les signes, la dactylogogie
- Vocabulaire de base, lexiques thématiques

### 2<sup>ème</sup> année

Classes de 1<sup>ère</sup> :

Modules A1.4 à A2.2  
(90 h) :

Oct.18 – Fév.19 –  
Avr.19\*

#### Communication directe et différée :

- Entrer dans la communication visio-gestuelle : apprendre à gérer reformuler son discours
- Faire connaissance avec un locuteur signant : présentation de soi et de son environnement quotidien, donner et demander des informations relatives à soi et à l'autre
- Décrire les personnages, les objets, les animaux, les lieux et les situations courantes
- Raconter des faits et des événements courants

### 3<sup>ème</sup> année

Classes de Terminales :

Modules A2.3 et A2.4  
(60 h) :

Oct.19 – Fév.20 –  
Avr.20\*

#### Compréhension, expression, interaction :

- Exprimer ses projets, ses envies
- Savoir conseiller quelqu'un et donner des instructions
- Raconter une histoire imaginaire
- Débattre et argumenter
- Passer du français écrit à la LSF

+ UN MODULE  
PREPARATOIRE (30h)

- Révisions de l'ensemble des contenus introduits depuis la classe de 2<sup>nde</sup>
- Mises en situation, jeux de rôle

Afin de préparer les élèves à la réalité et aux conditions de l'examen, plusieurs « BAC blancs » seront programmés à partir de la Terminale (en février et avril).

- ✚ Le stage intensif intitulé « Objectif : Option facultative BAC LSF » sera réalisé sur un rythme triennal, il est accessible à tout élève de 2<sup>nde</sup> sous autorité parentale.
- ✚ Pour pouvoir poursuivre son apprentissage, chaque élève devra être assidu et avoir validé le module précédent. L'inscription en cours de formation est possible après évaluation de niveau.
- ✚ Tous les modules du programme devront être suivis. Compte tenu du rythme et des spécificités de la formation, l'élève s'engage pour une durée de 3 ans.

\* En fonction et à déterminer en fonction des dates des congés scolaires

## Dates et lieu des sessions de formation

Formation de 270 heures réparties sur 3 années (classes de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale) dispensée durant les congés scolaires en fonction du calendrier annuel officiel de la zone C déterminé par l'Education Nationale.

- 1<sup>ère</sup> année : modules A1.1 à A1.3 soit 3 X 30 h (élèves des classes de 2<sup>nde</sup>)
- 2<sup>ème</sup> année : modules A1.4 à A2.2 soit 3 modules de 30 h (élèves des classes de 1<sup>ère</sup>)
- 3<sup>ème</sup> année : modules A2.3 et A2.4 + 1 module préparatoire à l'examen soit 3 X 30 h (élèves des classes de terminale)

Formations dispensés à IRIS : 4 rue Emmanuel Arin – Zone Europarc – Bât D21/B2 Pythagore – 31300 TOULOUSE

<i>Dates des semaines de 5 jours</i>	
<i>Session 1 2017-2018</i>	Module A1.1 Semaine du 23 au 27/10/17
	Module A1.2 Semaine du 26/02/18 au 02/03/18
	Module A1.3 Semaine du 23 au 27/04/18

<i>Dates des semaines de 5 jours</i>	
<i>Session 2 2018-2019</i>	Module A1.4 Semaine du 22 au 26/10/18
	Module A2.1 Dates à déterminer (vacances de février)
	Module A2.2 Dates à déterminer (vacances de Pâques)

<i>Dates des semaines de 5 jours</i>	
<i>Session 3 2019-2020</i>	Module A2.3 Dates à déterminer (vacances de la Toussaint)
	Module A2.4 Dates à déterminer (vacances de février)
	Module préparatoire examen (option facultative LSF au BAC) Dates à déterminer (vacances de Pâques)

Tarifs et conditions générales :

Nous consulter.